

Association “Arrête Ton Char ! les Langues & Cultures de l’Antiquité aujourd’hui”

8 Rue des Anciens Combattants AFN

26270 Loriol-sur-Drôme

À,

Mme Najat Vallaud-Belkacem

Ministre de l’Education nationale,
de l’Enseignement supérieur
et de la Recherche.

Le 11 novembre 2016

Objet : dégradation des conditions d’enseignement des Langues et Cultures de l’Antiquité

Madame la Ministre,

Vous avez choisi, à l’occasion de la réforme du collège, entrée en vigueur à la rentrée 2016, de modifier statut, horaires et organisation de l’enseignement des Langues et Cultures de l’Antiquité, tout en vous engageant à de nombreuses reprises, dans les médias comme devant la représentation nationale, à conserver pour les élèves le même nombre d’heures d’enseignement après la réforme ainsi qu’ à ouvrir l’accès à ces disciplines à un plus grand nombre d’élèves, en appelant de vos vœux un “latin pour tous”.

Pour ce faire, vous avez donc annoncé la mise en place de trois dispositifs : un renforcement, dans le cours de français, de l’étude d’ “éléments linguistiques et culturels” du latin et du grec ancien, ainsi que le choix, pour les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, d’un thème spécifique “Langues et Cultures de l’Antiquité”.

La création de l’enseignement de complément Langues et Cultures de l’Antiquité est intervenue, quant à elle, seulement quelques semaines après l’annonce de la réforme, sous la pression conjointe des enseignants, des médias et d’un certain nombre d’intellectuels.

Force est de constater, Madame la Ministre, après deux mois et demi d’expérimentation de cette nouvelle formule d’enseignement des Langues Anciennes qu’elle ne fonctionne pas comme attendu. Nous souhaitons donc, par la présente lettre, vous en apporter une preuve fondée à la fois sur l’expérience du terrain, qui, nous le savons, vous est chère, mais également sur une grande enquête réalisée auprès de 556 collèges proposant cet enseignement des LCA à travers toute la France¹. Connaissant votre volonté réaffirmée de “renforcer” le latin et le grec, nous espérons que vous voudrez bien tenir compte de ces quelques marques pour demander à vos services d’améliorer la situation des Langues Anciennes, en apportant les inévitables ajustements inhérents à une réforme d’une telle ampleur.

Latin et Grec ancien dans le cours de français

Tout d’abord, l’augmentation de la place accordée, dans le cours de français, à l’étude d’ “éléments linguistiques et culturels” du latin et du grec ancien restera, pour diverses raisons, à l’état de vœu pieux.

En effet, les programmes de français précédents, datant de 2008, invitaient déjà le professeur de français à travailler sur l’étymologie et la formation du lexique à partir d’éléments latins et grecs. Les nouveaux programmes ne font donc qu’entériner un aspect du cours de français déjà existant.

¹ voir l’enquête sur notre site Internet : <http://www.arretetonchar.fr/grandeenqueteverbaadacta/>

Il faut bien admettre ensuite, qu'avec des horaires de français dans le meilleur des cas inchangés, mais en fait largement tronqués si l'on considère ceux de 3^{ème} (perte d'une demi-heure hebdomadaire) ou que l'on ne retient que les heures d'enseignement commun, sans Accompagnement Personnalisé ni EPI qui retranchent parfois deux heures hebdomadaires à la discipline, le professeur de français ne dispose pas du temps nécessaire pour augmenter la place à accorder à l'Antiquité.

Le dernier frein à cette "démocratisation" des Langues Anciennes dans le cours de français se situe dans la formation des enseignants de lettres. Nombre de professeurs de Lettres Modernes estiment ne pas être suffisamment formés pour enseigner aux élèves ces éléments linguistiques et culturels du latin et du grec ancien, ou pour étudier, même en traduction, certaines oeuvres antiques qui nécessitent souvent une connaissance plus approfondie de l'Histoire et de la littérature de cette période.

En effet, jusqu'en 2010, une épreuve de version en langue étrangère était proposée aux candidats au Capes de Lettres Modernes qui avaient largement plébiscité le latin qui était la deuxième langue choisie à cette épreuve. Dès la première année, les étudiants de Lettres Modernes qui se destinaient à l'enseignement bénéficiaient d'un cours de latin dans leur cursus, même s'ils choisissaient de présenter une autre langue à l'épreuve. Depuis 2011, plus question de latin, plus de langue vivante à l'oral non plus : ne subsistent que 2 épreuves écrites (composition française et étude grammaticale d'un texte en langue française).

Peut-on accepter, Madame la Ministre, qu'il soit possible aujourd'hui en France de devenir enseignant de français-lettres dans le secondaire sans avoir jamais étudié une langue ancienne et notamment le latin, à l'origine de plus de 80% des mots de notre dictionnaire ?

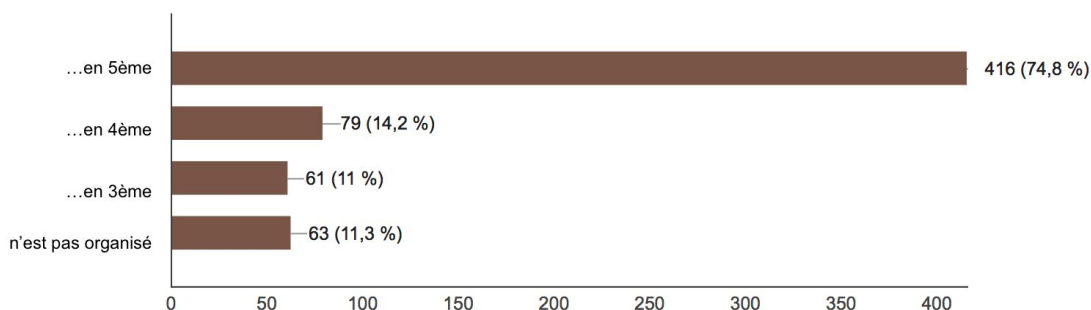
L'Enseignement Pratique Interdisciplinaire LCA (EPI LCA)

La mise en place de l'EPI LCA est également à l'origine de nombreuses difficultés et inégalités.

Le premier problème réside dans le fait que la mise en place de l'EPI LCA se fait à partir de la classe de 5^{ème} alors même que l'Antiquité, abordée en 6^{ème} en cours d'Histoire et dans les récits fondateurs en cours de français, n'est plus au programme d'aucune discipline au cycle 4 (5^{ème}- 3^{ème}). Cela entraîne à la fois une difficulté à trouver des enseignants d'autres disciplines volontaires pour consacrer des heures de cours à l'organisation de cet EPI LCA, mais aussi le choix de thèmes d'EPI LCA parfois artificiels et assez éloignés de l'Antiquité classique ("*la chevalerie médiévale*", "*la tapisserie de Bayeux*", "*le manuscrit médiéval*"...) qui non seulement ne font pas sens pour les élèves, mais en plus risquent bien de perturber leur perception de la chronologie historique.

Ensuite, contrairement à ce qui a été annoncé, l'EPI LCA ne bénéficiera pas à tous les collégiens. En effet, 11,3% des collèges sondés n'ont pas organisé d'EPI LCA. Le graphique ci-dessous dément également l'idée avancée par la Dgesc, Florence Robine², selon laquelle cet EPI LCA serait un EPI dérogatoire que les élèves pourraient poursuivre de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

Dans votre collège, l'EPI LCA est organisé... (556 réponses)

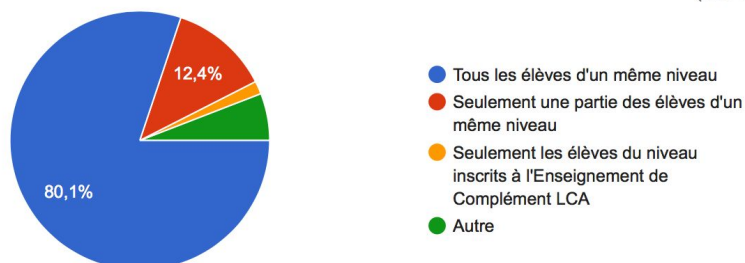


² déclarations sur le site de L'Express, le 13 mars 2016.

Mais il y a plus grave encore, comme on peut le voir dans le diagramme suivant. Dans 20% des collèges sondés qui le proposent, l'EPI LCA n'est pas offert à tous les élèves d'un même niveau. Il y a donc lieu de se demander sur quels critères objectifs les élèves sont admis ou non à suivre cet EPI LCA.

Dans les 89,7% des collèges qui le proposent, qui va bénéficier de l'EPI LCA ?

(493 réponses)



Autre inégalité criante : la durée de cet EPI LCA, qui sera pour une majorité d'élèves le seul contact avec les Langues et Cultures de l'Antiquité de toute leur scolarité, qui varie considérablement d'un établissement à l'autre comme le montre très clairement l'infographie suivante.

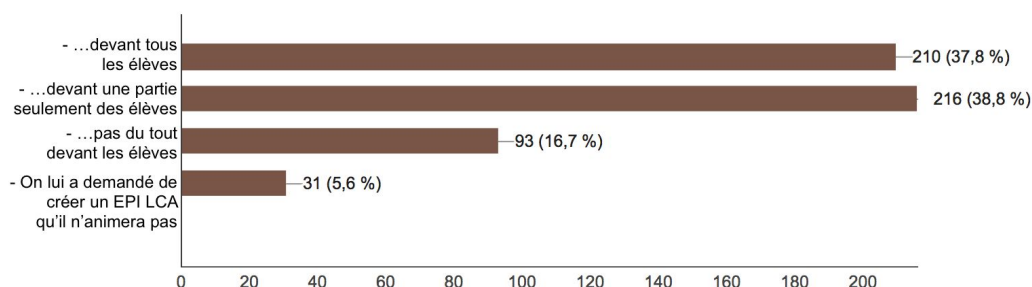
Sur quelle durée est organisé cet EPI LCA ? (495 réponses)



Ainsi le nombre d'heures d'EPI LCA dont les élèves vont bénéficier de la 5^{ème} à la 3^{ème} varie de 2-3 heures à 72 heures sur l'ensemble du cycle 4 en fonction des établissements.

De même, malgré les déclarations de la Dgesc, affirmant il y a peu que "le prof. de lettres classiques est assez incontournable dans cet EPI"³, nous constatons que dans 55% des cas, l'enseignant de Lettres Classiques n'intervient pas du tout ou intervient seulement devant une partie des élèves pour l'EPI LCA.

De quelle façon le professeur de Lettres Classiques prend-il part aux EPI LCA ? Il interviendra... (556 réponses)



³ déclarations de Florence Robine lors de la Conférence à L'ESENER, le 18 juin 2015.

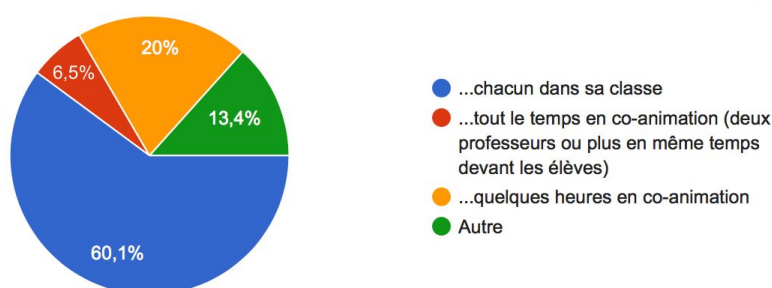
Beaucoup d'élèves ne bénéficieront donc pas dans ces EPI LCA de l'expertise disciplinaire des enseignants de Lettres Classiques pourtant présents dans les établissements.

Situation encore plus inacceptable : dans près de 6% des établissements sondés, le Chef d'établissement a demandé au professeur de Lettres Classiques de préparer un EPI LCA auquel il ne pourrait pas prendre part devant les élèves.

Il y a lieu également de s'interroger sur la nature réelle de l'aspect interdisciplinaire de l'EPI LCA et des autres lorsque l'on sait, grâce au diagramme ci-dessous, que seuls 6,5% de ces EPI LCA seront menés en co-animation et que dans près de 70% des cas, l'interdisciplinarité se fera chacun dans sa classe respective. Dans de telles conditions, on peut difficilement parler de démarche interdisciplinaire, au mieux de projet pluridisciplinaire, ce qui n'a rien à voir avec les ambitions affichées par la réforme du collège.

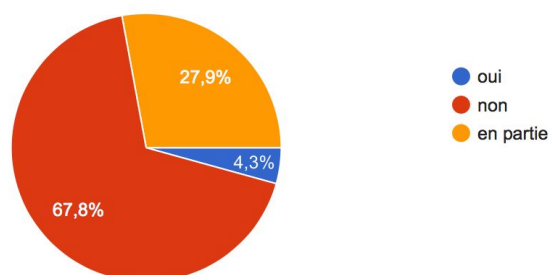
Dans votre collège, les professeurs qui vont participer à l'EPI LCA vont le faire...

(494 réponses)



Enfin, contrairement aux promesses faites conjointement par le Ministère, la Dgesc et le président du CSP, Michel Lussault, l'expérience du terrain et le témoignage des enseignants dans le graphique ci-dessous tendent à prouver que les quelques heures allouées à l'EPI LCA ne permettent pas aux enseignants de Lettres Classiques d'avancer les nouveaux programmes de Langues Anciennes et ne peuvent donc être comptabilisées comme de véritables heures d'enseignement des LCA.

Comme le prévoit le texte de la réforme du collège, pensez-vous qu'il est possible de couvrir une partie des nouveaux programmes disciplinaires de LCA pendant l'EPI LCA ? (556 réponses)



Ce graphique apporte, de plus, le démenti formel à l'affirmation du Ministère selon laquelle la mise en place d'un EPI LCA justifierait la diminution des heures d'enseignement du latin et du grec ancien dans leur passage du statut d'option à celui d'enseignement de complément.

Bref, dans EPI LCA, le "I" n'a pas de sens puisque ce n'est plus une discipline, le "L" n'a pas de sens puisque la langue est exclue, le "C" et le "A" n'ont pas de sens non plus puisque l'Antiquité est absente des programmes disciplinaires du cycle 4.

Madame la Ministre, sur cette question des EPI - et notamment l'EPI LCA -, pouvez-vous vous engager à prendre rapidement des mesures de façon à éviter que leur organisation, sans cadrage clair, aboutisse à de grandes inégalités sur tout le territoire non seulement en ce qui concerne les connaissances et compétences qui pourront être transmises aux élèves, mais aussi dans le cadre du nouveau Diplôme National du Brevet, qui va désormais évaluer ces dispositifs d'EPI.

L'Enseignement de complément LCA (EdC LCA)

Le troisième et dernier dispositif censé "démocratiser l'accès aux langues et aux civilisations anciennes pour tous les élèves"⁴, l'enseignement de complément LCA, se révèle n'être en fait qu'un ersatz low-cost de l'option LCA qui existait jusqu'à juillet dernier.

Pour commencer, cet EdC LCA n'a absolument rien de pérenne. En effet, sa mise en place et sa poursuite dans chaque établissement dépend à la fois de l'organisation d'un EPI LCA chaque année, mais aussi des heures de marge disponibles. En effet, les heures de marge étant la seule source de financement possible pour cet EdC LCA qui n'a plus, dans la DHG accordée par les rectorats, le statut de discipline, l'EdC LCA se retrouve donc dorénavant en concurrence avec les demandes légitimes du reste des équipes pédagogiques : dédoublement des classes en Langues Vivantes pour faciliter la prise de parole de chaque élève, dédoublement des classes de sciences pour permettre la réalisation d'expériences impossible en classe entière... Rien n'assure donc la pérennité d'un enseignement qui a pourtant vocation à être suivi de la 5^{ème} à la 3^{ème} et qui peut normalement être poursuivi jusqu'en classe de Terminale.

Ce financement de l'EdC LCA uniquement sur les heures de marge de l'établissement ne va pas non plus sans poser de problème en ce qui concerne l'accès à cet EdC pour tous les élèves qui en feraient la demande. En effet, la dotation en heures de marge étant somme toute limitée et utilisée à d'autres fins que le financement de l'EdC LCA (EdC Langues et cultures régionales, dédoublements divers...), par manque de moyens, les chefs d'établissement doivent parfois limiter le nombre de groupes d'EdC LCA par niveau. Cette limitation du nombre de groupes a deux conséquences fâcheuses. La première : tous les élèves d'un établissement volontaires pour suivre cet EdC LCA n'obtiendront pas forcément satisfaction. La seconde : les collèges limitant le nombre de groupes d'EdC LCA par niveau ont, dès cette année, établi des critères d'accès à cet enseignement parfois fort discutables, que ce soit la sélection des élèves en fonction de leurs résultats scolaires en sixième, ou le tirage au sort....

Quant au grec ancien, les choix qu'amène à faire la répartition de cette maigre enveloppe d'heures de marge ont, dès cette rentrée, conduit à la disparition de son enseignement dans 40% des collèges qui le proposaient.

Madame la Ministre, avec près de 25% des 556 enseignants de Lettres Classiques interrogés qui déclarent avoir perdu un ou plusieurs groupes par niveau dès cette rentrée 2016, avons-nous des raisons d'être inquiets pour les années à venir ? Pouvez-vous nous garantir que vous avez bien pris les dispositions nécessaires pour que la seule source de financement de ces enseignements de complément, la dotation en heures de marge des établissements, ne se tarira pas au-delà de 2017 ?

Vous aviez raison, Mme la Ministre, d'annoncer au micro de Patrick Cohen qu' "aucune discipline ne perd aucune heure"⁵ puisque votre réforme a justement fait en sorte d'ôter aux Langues Anciennes le statut de disciplines. La perte horaire pour l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité reste cependant considérable. En passant de deux heures hebdomadaires à une heure unique en 5^{ème} et de trois heures hebdomadaires à seulement deux en 4^{ème} et 3^{ème}, c'est une perte sèche de 40% des horaires de cet enseignement, qui, nous l'avons vu précédemment, n'est en rien compensée par la mise en place de l'EPI LCA.

Il faut également rappeler que ces nouveaux horaires ne sont même plus garantis, puisque le choix a été fait de doter l'EdC LCA, non plus d'horaires planchers, mais d'horaires plafonds. Les élèves pourront donc suivre

⁴ déclaration de la Ministre pour le Figaro le 29 avril 2015.

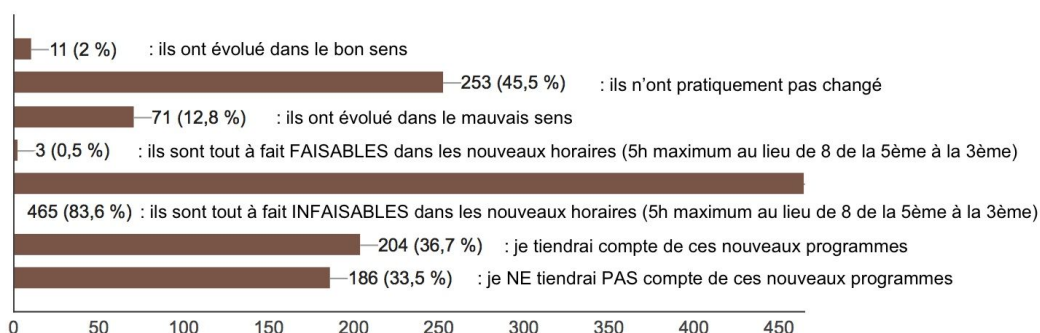
⁵ interview pour le 7/9 de France Inter, le 13 janvier 2016.

l'EdC LCA tout au long du cycle 4 "dans la limite d'une heure hebdomadaire en classe de 5^{ème} et de deux heures hebdomadaires pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}". Cela signifie aussi que chaque chef d'établissement est libre de proposer des horaires inférieurs.

Mais n'envisageons pas pire encore, la situation est bien assez catastrophique ainsi. En n'accordant qu'une seule heure hebdomadaire de LCA aux élèves de 5^{ème}, et en laissant la possibilité aux élèves de commencer l'EdC LCA à n'importe quel moment du Cycle 4, la réforme du collège renie au latin et au grec le statut de langues dont l'apprentissage doit s'inscrire dans la durée et crée ainsi de l'hétérogénéité là où il n'y en avait pas en mélangeant élèves grands débutants et élèves confirmés. Où est passée, dans cet arbitrage, la notion de "bain linguistique"⁶ que vous aimez à évoquer en interview ? Comment dans ces conditions, faire pratiquer l'exercice difficile mais rigoureux et formateur de la traduction qui a malheureusement déjà disparu des cours de Langues Vivantes ?

Que dire maintenant des nouveaux programmes de l'EdC LCA proposés en catastrophe par le CSP qui n'avait pas été saisi de ce dossier et publiés tardivement au B.O. du 17 mars 2016 ? C'est peut-être le diagramme ci-dessous, issu de notre enquête, qui en parle le mieux. Si les enseignants se refusent à porter un jugement de valeur sur le contenu de ces nouveaux programmes, ils sont tout de même 45% à considérer que ces nouveaux programmes n'ont de nouveau que l'adjectif.

Que pensez-vous des nouveaux programmes de LCA proposés par le CSP (Conseil Supérieur des Programmes ?) (556 réponses)



Leur avis sur la faisabilité de ces nouveaux programmes avec les nouveaux horaires impartis aux LCA est quant à lui sans appel. 83% pensent qu'ils sont irréalisables contre seulement 0,5% qui pensent le contraire. Pour résumer, la réforme du collège demande aux enseignants de Lettres Classiques de couvrir avec leurs élèves un programme à peine allégé en cinq heures au lieu de huit de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

Il y aurait également beaucoup à dire sur les ressources publiées pour accompagner les enseignants dans cette réforme. Si leur intérêt n'est pas à remettre en cause dans l'absolu, on peut cependant rester perplexe devant le fait que le Ministère produit sur Eduscol, son site officiel⁷, nombre de documents qui ne sont pas conformes aux textes officiels qu'il a lui-même initiés.

Ne pas entendre les professeurs qui disent haut et fort depuis des mois qu'on leur demande l'impossible, est-ce là, Madame la Ministre, la "confiance affirmée envers les enseignants" dont vous vous prévaliez avec tant d'emphase lors de votre discours de rentrée⁸ ?

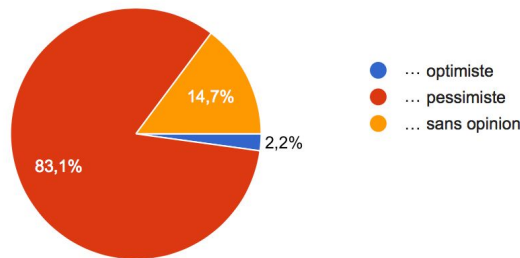
Enfin, cette amputation des horaires sans réel changement des attendus de fin de cycle, ajouté à la situation déjà bien fragile de la poursuite de l'étude des Langues Anciennes au lycée, laisse les enseignants très pessimistes (83%, contre seulement 2% d'optimistes) quant à l'avenir de la liaison collège-lycée.

⁶ entretien pour le Figaro du 22 septembre 2016.

⁷ <http://eduscol.education.fr/lettres/actualites/actualites/article/exemples-depi-dans-la-thematique-langues-et-cultures-de-lantiquite.html>

⁸ discours de rentrée de Madame la Ministre du 29 août 2016.

Pour les LCA, concernant la liaison collège-lycée après la réforme, vous êtes plutôt... (556 réponses)



Dans l'état actuel des choses et même avec la meilleure volonté du monde, il paraît totalement irréalisable d'amener les élèves ayant subi le régime forcé de la réforme du collège en LCA au niveau de maîtrise nécessaire pour la passation des épreuves écrites et orales de latin et grec du baccalauréat actuel.

Madame la Ministre, faut-il seulement voir dans cette réduction drastique des horaires alloués aux LCA un désamour soudain du Ministère pour les Langues Anciennes ou bien un habile tour de passe-passe de ressources humaines pour récupérer dans les rangs des enseignants de Lettres Classiques, l'équivalent de près de 1500 postes de professeurs de français, en pleine période de pénurie de recrutement ?

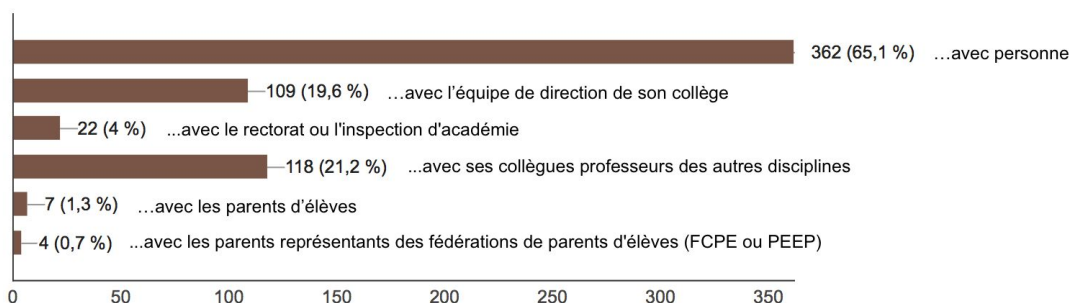
État de santé physique et moral des enseignants

Nous tenons enfin, Madame la Ministre, à attirer votre attention sur les graves conséquences physiques et morales de cette réforme du collège, sur les enseignants de Lettres Classiques et les autres, qu'il conviendrait d'anticiper et de ne pas sous-estimer.

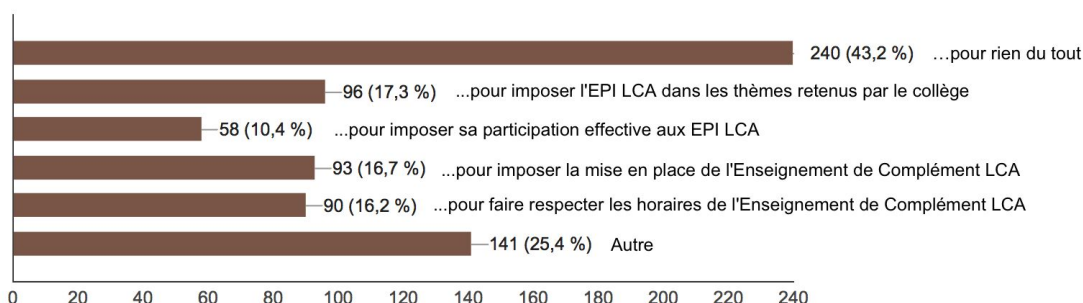
Là où le collège avait besoin de changements échelonnés dans le calme et la sérénité, la mise en place de la réforme et de tous ses dispositifs, à marche forcée, n'a en effet engendré que stress et tensions entre les différents acteurs de l'école : enseignants, personnels de direction, formateurs à la réforme, inspections départementales et académiques.

Les graphiques ci-dessous montrent bien à quel point l'année écoulée a été particulièrement rude pour les enseignants de Lettres Classiques qui, s'ils n'ont rencontré aucune difficulté avec les parents d'élèves et leurs représentants, sont 40% à confesser avoir eu maille à partir au sujet de la place des LCA dans la réforme, non seulement avec leur direction, mais aussi, chose nouvelle, avec leurs propres collèges.

Pour assurer une place aux LCA dans son collège, le professeur de Lettres Classiques a rencontré des difficultés... (556 réponses)



Pour cette rentrée 2016, le professeur de Lettres Classiques a dû jouer des coudes... (556 réponses)



Seulement deux mois après la reprise des cours, nous constatons déjà dans nos établissements les effets du surcroît de travail pour l'ensemble des professeurs et peut-être plus encore pour les enseignants de Lettres Classiques. Le surcroît de travail de ce dernier est en effet décuplé par sa trivalence (grec ancien, latin, français) qui lui font supporter les changements de programmes de quatre niveaux en français, trois en latin et un en grec ancien, auxquels il faut encore ajouter la charge de concevoir chaque année un EPI LCA même si ce n'est pas lui qui le prendra en charge.

Epuisement professionnel, tensions avec la hiérarchie voire avec le reste de l'équipe éducative, insomnies, épisodes dépressifs, prise de médicaments sont autant de symptômes du mal-être enseignant croissant dont une partie peut être imputée à cette réforme du collège. En proie à la souffrance éthique, avec l'impression de travailler contre les principes qui sont les leurs et de ne pas être entendus par leur hiérarchie, de plus en plus d'enseignants s'enferment dans une résignation qui les conduit soit à faire leur métier sans passion, soit à envisager démission et reconversion.

Madame la Ministre, les résultats des enquêtes menées par notre association ainsi que les témoignages nombreux d'enseignants accablés, nous amènent à vous demander instamment quels ajustements vous comptez trouver aux errements de cette réforme préparée dans la précipitation d'un agenda politique qui sont vecteurs à la fois de démotivation pour les personnels enseignants et d'inégalités pour les collégiens.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, et restant à votre disposition pour vous présenter le reste de notre enquête, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Robert Delord

Président de l'Association "Arrête Ton Char ! les Langues & Cultures de l'Antiquité aujourd'hui"